

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Point 16 de l'ordre du jour

CX/CAC 19/42/17

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

#### Quarante-deuxième session

Centre international de conférences, Genève (Suisse), 8-12 juillet 2019

#### Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex Rapport annuel 2018

## A. INTRODUCTION

Le présent rapport porte sur 2018, la troisième année d'existence du nouveau Fonds fiduciaire du Codex. Il souligne les principales réalisations et les enseignements essentiels à tirer de l'expérience et résume les aspects techniques, opérationnels et financiers des activités du Fonds fiduciaire du Codex en 2018.

Le Fonds fiduciaire du Codex aide les pays à mettre en place des capacités nationales fortes, solides et durables en vue de leur participation aux travaux du Codex. Pour obtenir des informations complètes sur le Fonds fiduciaire du Codex, veuillez consulter le site Internet qui y est consacré: [https://www.who.int/foodsafety/areas\\_work/food-standard/codextrustfund/en/](https://www.who.int/foodsafety/areas_work/food-standard/codextrustfund/en/).

Les demandes d'aide présentées par des pays ou des groupes de pays pouvant y prétendre sont évaluées suivant une procédure équitable et transparente. Une fois la demande approuvée, le soutien est fourni pendant une période pouvant aller jusqu'à trois ans. Trois cycles d'appel à propositions de candidatures ont eu lieu à ce jour.

## B. PRINCIPALES RÉALISATIONS ET ÉTAPES FRANCHIES EN 2018

### 🚩 Pays du cycle 1 – Progrès accomplis et enseignements tirés de la mise en œuvre

Les principaux domaines d'activité, ainsi que les difficultés rencontrées en 2018 et les solutions trouvées pour les surmonter, sont décrits ci-dessous:

#### ○ Mise en œuvre dans les pays du cycle 1

Quatre pays (Ghana, Kirghizistan, Madagascar et Sénégal) ont bénéficié d'un appui dans le cadre du premier cycle d'appel à propositions de candidatures. Pour tous les pays, à l'exception du Kirghizistan (année 1), 2018 a été la deuxième année de mise en œuvre. Les activités menées dans les pays sont notamment les suivantes:

- Rétablissement et/ou revitalisation des comités nationaux du Codex (Kirghizistan, Sénégal, Madagascar);
- Élaboration de manuels de procédure nationaux du Codex et/ou de documents relatifs à la gestion du Codex (Ghana et Sénégal);
- Production et diffusion de matériel de communication et de plaidoyer en vue de sensibiliser les responsables politiques/décideurs de haut niveau et les autres parties prenantes au Codex et à la sécurité sanitaire des aliments (Ghana, Madagascar, Sénégal);
- Examen de la législation en rapport avec les travaux du Codex aux fins de son actualisation et de son amélioration (Kirghizistan);
- Harmonisation de 10 normes nationales avec les normes Codex (Kirghizistan);
- Création de sites Internet nationaux du Codex (Ghana et Madagascar).

- **Les pays ont mis l'accent sur certains des enseignements tirés des premières phases de mise en œuvre des projets:**
  - Ghana:
    - La généralisation des activités de «jumelage» ou d'«apprentissage entre pairs» (avec les Pays-Bas) a été très bénéfique et a permis d'enrichir les débats relatifs à la mise au point du site web et à l'élaboration du manuel de procédure.
  - Kirghizistan:
    - Importance de déterminer et de choisir les comités du Codex qui sont prioritaires pour le pays et de se concentrer sur eux.
    - Importance de participer activement aux activités du Codex, par exemple en présentant des propositions aux comités du Codex considérés comme prioritaires, et s'efforcer d'obtenir, dans le cadre du Codex, des résultats sur les questions prioritaires pour le pays.
  - Madagascar:
    - Importance d'accorder davantage de temps à la planification et à l'organisation des activités afin de parer aux imprévus (épidémie de peste dans le pays, par exemple) et d'inciter les équipes et les membres à participer aux activités.
    - Poursuivre la collaboration en matière de recherche afin de mener à bien davantage d'activités et d'amener les ministères clés à prêter un appui aux activités.
  - Sénégal:
    - La coordination des comités techniques relevant du comité national du Codex par d'autres ministères contribue à une plus grande adhésion aux activités du Codex.
    - Importance du rôle actif joué par les associations de consommateurs dans le cadre du travail de pression auprès des autorités. Les autorités sont très réactives aux demandes des associations de consommateurs car celles-ci représentent des groupes de plaidoyer.
    - Importance de faire participer les parties prenantes (laboratoires, centres de recherche, universités) aux processus de fourniture de données afin de prêter un meilleur appui au comité national du Codex et aux organes scientifiques du Codex.

Un autre rapport, qui indique les progrès réalisés dans les pays et les enseignements tirés de l'expérience jusqu'à aujourd'hui, figure sur le site web du Fonds fiduciaire du Codex (en anglais): [https://www.who.int/foodsafety/areas\\_work/food-standard/codextrustfund/en/index2.html](https://www.who.int/foodsafety/areas_work/food-standard/codextrustfund/en/index2.html).

❖ Difficultés rencontrées et solutions trouvées pour les surmonter:

*Retard dans la mise en œuvre des projets.* L'une des principales difficultés rencontrées par tous les pays consistait à mettre en œuvre les projets selon le calendrier établi dans les documents de synthèse qui fournissent une feuille de route pour la mise en œuvre des projets. Des retards ont été enregistrés dans tous les pays pour différentes raisons (contexte politique, épidémie, aspects techniques, retards administratifs, entre autres). Ces éléments doivent être pris en compte dans la recherche de solutions. La FAO et l'OMS ont veillé à ce que les retards soient détectés le plus précocement possible afin de trouver des moyens d'y remédier rapidement. Cela a nécessité une surveillance plus étroite. La FAO et l'OMS traitent actuellement d'autres problèmes en mettant à disposition une aide à la gestion des projets et une assistance technique supplémentaires en complément de l'appui prêté par leurs responsables de projet.

## ✚ **Pays du cycle 2 – Préparation à la mise en œuvre**

La qualité des candidatures s'est améliorée au deuxième cycle, à en juger par le nombre accru de candidatures que le Groupe d'examen technique a considérées comme solides. Les pays aidés au titre du deuxième cycle d'appel à propositions de candidatures ont été annoncés dans le troisième rapport intérimaire sur le Fonds fiduciaire du Codex (CX/CAC 18/41/19 Add.1): Burkina Faso, Cabo Verde, Guinée, Honduras, Macédoine du Nord, Mali et Rwanda. Le Bhoutan, l'Inde et le Népal bénéficient d'un appui dans le cadre d'un projet de groupe. En 2018, tous les pays ont travaillé avec le fonctionnaire responsable de la FAO ou de l'OMS affecté au projet afin d'élaborer, à partir de la candidature, le document de synthèse relatif au projet qui sert de feuille de route pour la mise en œuvre. À la fin de l'année 2018, le Burkina Faso, la Guinée et le Honduras avaient obtenu l'approbation de leur document de synthèse et ont démarré la mise en œuvre. Tous les pays ayant déposé une candidature auprès du Fonds fiduciaire du Codex pendant le deuxième cycle ont reçu une réponse écrite du Secrétariat fondée sur l'évaluation réalisée par le Groupe d'examen technique. Cette réponse écrite a vocation à aider les pays à améliorer leur candidature dans l'hypothèse où le pays/groupe de pays déciderait de réviser et de présenter de nouveau une candidature lors d'un cycle ultérieur. Il est également possible de demander une assistance aux spécialistes régionaux de la sécurité sanitaire des aliments de la FAO et de l'OMS.

Des aperçus du cadre de résultats des projets fondés sur les documents de synthèse sont disponibles à l'adresse <https://www.who.int/foodsafety/publications/CTFcountrysupport/en/>.

### ❖ Difficultés rencontrées et solutions trouvées pour les surmonter:

*Aider les pays à présenter des candidatures solides qui aboutiront à des projets transformationnels – Afin de tenter d'accroître le nombre de candidatures solides, le Comité directeur a chargé le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex d'élaborer un guide d'une page regroupant les principales questions susceptibles d'orienter les pays dans la préparation de leur candidature (voir l'annexe 2).*

*Temps nécessaire à l'achèvement des documents de synthèse des projets – L'un des principaux problèmes qui se sont posés aux pays et au groupe de pays du cycle 2 était le délai nécessaire entre l'acceptation de la candidature et l'achèvement et l'approbation du document de synthèse du projet, sur lequel se fonde la mise en œuvre. Le Comité directeur du Fonds fiduciaire du Codex s'est penché sur ce problème à sa trente-septième réunion et les mesures prises figurent dans le quatrième rapport intérimaire sur le Fonds fiduciaire du Codex (CX/CAC 19/42/17 Add.1).*

## ✚ **Appel à propositions de candidatures pour le cycle 3 achevé avec succès**

Le troisième cycle d'appel à propositions de candidatures s'est ouvert le 15 août 2018 et 105 pays remplissaient les conditions requises pour présenter leur candidature (voir la liste à l'annexe 1). La date limite pour soumettre les candidatures au moyen du système en ligne était le 30 novembre 2018. Au total, 30 candidatures ont été transmises au moyen du système en ligne avant la date limite. Parmi celles-ci, 28 remplissaient les critères de présélection et ont été transmises au Groupe d'examen technique pour une évaluation complète.

La ventilation régionale des candidatures individuelles et de groupe envoyées pour examen était la suivante:

- Afrique – 14 pays et un groupe.
- Asie – quatre pays.
- Europe – deux pays.
- Amérique latine et Caraïbes – quatre pays et un groupe.
- Proche-Orient – un pays;
- Pacifique Sud-Ouest – un pays.

Les résultats du troisième cycle sont décrits dans le quatrième rapport intérimaire.

## ✚ La manifestation sur le Fonds fiduciaire du Codex en marge de la quarante et unième session de la Commission du Codex Alimentarius a mis en lumière les activités menées dans les pays

Une manifestation a été organisée en marge de la quarante et unième session de la Commission du Codex Alimentarius sur le thème «Améliorer la participation au Codex – Exemples de pays aidés par le Fonds fiduciaire du Codex». Plus de 80 délégations ont participé à cette manifestation, qui a pris la forme d'une séance interactive. Les quatre pays ayant bénéficié d'un appui au titre du cycle 1 (Ghana, Kirghizistan, Madagascar et Sénégal) ont donné le coup d'envoi de la manifestation parallèle en montrant des photos de certaines de leurs activités et en décrivant aux participants à quoi elles faisaient référence et en quoi cela était important.

Les pays du cycle 1 ont mis en avant les éléments suivants:

- Le Kirghizistan a mis en lumière des activités visant à obtenir un appui aux activités du Codex auprès des responsables politiques et des décideurs de haut niveau par l'organisation de manifestations de sensibilisation et l'établissement de contacts personnels.
- Faire mieux comprendre aux parties prenantes le fonctionnement du Codex. Le Sénégal a présenté un atelier durant lequel une réunion du Codex avait été simulée à l'intention des membres du Comité national du Codex. Le point de contact du Codex à Madagascar a souligné combien il était important d'expliquer la pertinence du Codex aux producteurs et aux exportateurs de denrées essentielles.
- Le Ghana a souligné le rôle que les journalistes jouaient dans la diffusion de l'information auprès du grand public. Afin que cette information soit exacte, des journalistes sont formés à la sécurité sanitaire des aliments et aux activités du Codex.

Les pays de projet et les pays partenaires ont appelé l'attention sur l'utilité de partager des données d'expérience et de collaborer afin que les projets aboutissent à de meilleurs résultats. Le Ghana a profité de sa participation au Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments pour en apprendre davantage sur le déroulement des activités du Codex aux Pays-Bas et sur les travaux du Codex relatifs aux contaminants (voir la vidéo à l'adresse <https://youtube/2ZHB-uO7r3o>). Les Pays-Bas ont souligné que de nombreux pays étaient ravis d'apporter une contribution en partageant leurs connaissances, leur expérience et leurs pratiques. Les pays ont été encouragés à se manifester spontanément.

Les participants ont appelé l'attention sur:

- l'importance d'obtenir un appui politique et économique en faveur du Codex au niveau national;
- l'apprentissage entre pairs et l'échange entre les pays;
- l'utilité de réaliser un diagnostic précis du Codex dans le pays et de s'appuyer sur ses résultats pour élaborer la candidature;
- la prise en compte de la durabilité lors de la conception et de la mise en œuvre du projet afin que les résultats de ce projet et les activités du Codex dans le pays se prolongent à l'issue des trois ans que dure le projet;
- le partage d'informations et de documentation par l'intermédiaire de la page de la communauté et de la bibliothèque qui se trouvent sur le site Internet du Fonds fiduciaire du Codex de sorte que les pays puissent apprendre de l'expérience des autres.

Le rapport de la manifestation parallèle est disponible [ici](#).

## ✚ Gouvernance du Fonds fiduciaire du Codex – Réunions tenues en 2018

- Réunions du Groupe consultatif. Une réunion du Groupe consultatif s'est tenue en 2018. Les membres du Groupe consultatif ont transmis leurs contributions au Comité directeur sur les sujets suivants: les difficultés rencontrées par les pays lors de la préparation de leur candidature et de la mise en œuvre du projet; l'utilité de disposer d'un ensemble d'études de cas démontrant la valeur des normes du Codex et en quoi cela peut faciliter les activités de plaidoyer; la mobilisation de fonds; le renforcement des capacités du Codex en cours. On trouvera les rapports du Groupe consultatif (en anglais) à l'adresse <http://www.who.int/foodsafety/publications/codex/CTFKeyDocuments/en/>.
- Réunions du Comité directeur. On trouvera un résumé (en anglais) à l'adresse <http://www.who.int/foodsafety/publications/codex/CTFKeyDocuments/en/index1.html>.

### ✚ **Résultats de la mobilisation de fonds en 2018.**

À l'occasion de la réunion annuelle des donateurs tenue lors de la quarante et unième session de la Commission du Codex Alimentarius, les donateurs passés, actuels et futurs ont obtenu des informations à jour sur les prévisions de liquidités et ont eu la possibilité d'échanger des idées sur les contributions futures. Un exercice interactif conduit par un animateur a permis de recueillir les opinions des pays donateurs sur ce qu'ils attendaient des projets financés par le Fonds fiduciaire du Codex dans les pays. S'agissant des résultats et des effets à long terme, les donateurs ont émis les souhaits suivants:

1. Que le Codex s'appuie sur une base politique dans les pays;
2. Que les pays participent activement au Codex et fassent connaître leurs besoins;
3. Qu'il existe des structures du Codex fortes, solides et durables au niveau national qui montrent qu'un pays peut participer pleinement et efficacement au Codex à tous les niveaux sans l'appui de donateurs.

Par ailleurs, les donateurs ont mis l'accent sur les résultats du Fonds fiduciaire du Codex et des projets menés dans les pays qui seraient utiles pour obtenir un appui au Fonds fiduciaire:

1. Études de cas sur les projets, du commencement jusqu'aux effets;
2. Suivi et évaluation des similitudes entre les projets;
3. Vidéos pouvant servir à renforcer l'intérêt pour le Fonds fiduciaire et à montrer au moyen d'éléments factuels que les contributions sont dépensées judicieusement;
4. Les avis des pays sur l'utilisation du Codex et la manière dont cela leur a permis d'accéder aux marchés.

Quelques recommandations issues de l'étude sur la mobilisation de fonds réalisée en 2017 par des consultants ont été appliquées en 2018. Le point le plus important était peut-être le fait que l'Administrateur du Fonds fiduciaire du Codex avait suivi un cours en ligne de neuf mois sur la mobilisation de fonds proposé par l'Institute of Fundraising (Royaume-Uni). Grâce aux connaissances acquises dans ce cadre, l'Administrateur a pu élaborer un plan de mobilisation de fonds pour la période allant de mars 2018 à décembre 2019. Ce plan contenait la stratégie et la feuille de route relatives aux activités de mobilisation de fonds au profit du Fonds fiduciaire du Codex; il a abouti à davantage de contacts, des contributions renouvelées et accrues de donateurs passés et de nouvelles contributions. Citons, par exemple, la contribution de 3 000 000 NOK fournie par la Norvège en décembre 2018, alors que celle-ci n'avait pas participé au Fonds fiduciaire du Codex depuis plusieurs années.

L'encadrement et les fonctionnaires techniques de la FAO, de l'OMS et du Codex continuent de participer activement à la gestion et au fonctionnement optimaux du Fonds fiduciaire du Codex – 2 (FFC2). Chacune des trois entités a mis des ressources en nature à disposition du Fonds fiduciaire du Codex. L'appui technique aux pays bénéficiant du Fonds fiduciaire du Codex et la gestion des projets est assurée par les fonctionnaires de la FAO et de l'OMS au sein de leurs sièges respectifs et au niveau régional sous la forme de contributions en ressources, notamment le temps de travail et les voyages du personnel. Les fonctionnaires de la FAO, de l'OMS et du Secrétariat du Codex ont passé un temps considérable à apporter leur contribution à toutes les structures de gouvernance du Fonds fiduciaire du Codex. Le Secrétariat du Codex fournit des ressources pour couvrir les dépenses d'interprétation lors des réunions du Groupe consultatif et les dépenses de traduction pour certains documents du Fonds fiduciaire du Codex. L'équipe du Secrétariat du Codex chargée de la communication aide le Fonds fiduciaire du Codex à élaborer du matériel de communication.

Bien que cela soit difficile à quantifier, toutes ces ressources humaines, techniques et financières apportent une valeur ajoutée au Fonds fiduciaire du Codex et aident à multiplier l'impact des résultats qui peuvent être obtenus grâce aux contributions des donateurs. Elles garantissent que les travaux du Fonds fiduciaire du Codex sont pleinement intégrés au Codex et, plus largement, aux activités consacrées à la sécurité sanitaire des aliments menées par la FAO et l'OMS, et permettent de prêter un appui au Codex. Elles garantissent également que le Fonds fiduciaire du Codex est bien aligné sur le plan stratégique du Codex et qu'il contribue à sa réalisation.

### ✚ **Communication sur le Fonds fiduciaire du Codex**

Compte tenu des ressources (humaines et financières) disponibles aux fins des activités de communication, le Fonds fiduciaire du Codex concentre toute sa communication sur son site Internet.

Le Fonds fiduciaire du Codex continue à utiliser différents outils de communication, afin de: mettre en valeur les activités réalisées dans les pays aidés par le Fonds fiduciaire du Codex; d'établir un lien plus étroit avec les activités de plaidoyer et de promotion en faveur du Codex menées par le Secrétariat du Codex; d'améliorer la visibilité des donateurs; de faire participer les parties prenantes aux travaux du Fonds fiduciaire du Codex.

- Le site web du Fonds fiduciaire du Codex a été retravaillé et mis à jour avant la quarante et unième session de la Commission du Codex Alimentarius. Il a été procédé à plusieurs ajouts notables, notamment:
  - Le lancement du site Internet de la communauté du Fonds fiduciaire du Codex, qui est voué à être une plateforme où les pays aidés par le Fonds fiduciaire peuvent partager des connaissances, se donner des conseils et échanger de la documentation en vue de renforcer la participation aux activités du Codex aux niveaux national, régional et mondial. Tous les pays membres du Codex sont encouragés à s'inscrire sur le site Internet de la communauté du Fonds fiduciaire, à l'adresse <https://workspace.who.int/sites/CodexTrustFund/Community/SitePages/Welcome.aspx>.
  - La bibliothèque de la communauté, où les pays aidés par le Fonds fiduciaire et le Secrétariat du Fonds fiduciaire peuvent téléverser de la documentation produite dans les pays de projet. Elle permet de diffuser cette documentation le plus largement possible auprès des membres du Codex afin qu'ils puissent s'en inspirer, l'adapter et l'utiliser dans leur pays (communauté du Fonds fiduciaire du Codex).
- Le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex a produit le premier rapport sur les projets menés dans les pays bénéficiant d'un appui, qui décrit les activités menées, les enseignements tirés et les liens tissés dans les pays du cycle 1; il l'a présenté à la quarante et unième session de la Commission du Codex Alimentarius (rapport 2017 sur les projets). Les pays membres du Codex ont formulé des observations extrêmement positives sur ce rapport et les donateurs du Fonds fiduciaire ont souligné l'utilité des débats sur la mobilisation de fonds. Une deuxième édition, en cours d'élaboration, sera présentée à la quarante-deuxième session de la Commission.

### C. SUIVI ET ÉVALUATION

Tel qu'indiqué dans le troisième rapport intérimaire, le Comité directeur a examiné le projet de cadre de suivi et d'évaluation pour le FFC2 à sa vingt-sixième réunion, le 7 mai 2018. Le Fonds fiduciaire du Codex continue de suivre les effets à moyen terme de l'appui prêté dans le cadre du FFC1 et tous les renseignements à ce sujet sont présentés dans le rapport de suivi et d'évaluation du Fonds fiduciaire du Codex (CX/CAC 19/42/17 Add.2). Des informations et des données sur les indicateurs de résultats pertinents issus du cadre de suivi et d'évaluation du FFC2 ont été collectées en 2018 et figurent également dans le rapport de suivi et d'évaluation du Fonds fiduciaire du Codex.

Le cadre de suivi et d'évaluation est un document à évolution continue qui est susceptible d'être révisé et actualisé au fur et à mesure de façon à contenir les principaux produits, résultantes et effets attendus du programme.

### D. RAPPORT FINAL SUR L'ENQUÊTE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE (lancée dans le cadre du FFC1)

Le projet visant à recueillir plus de données sur la consommation alimentaire individuelle et à les harmoniser, l'objectif étant d'évaluer l'exposition de certains pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dans la région Asie du Codex, a été achevé avec succès au premier semestre de 2018.

Sur la période allant de janvier 2016 à juin 2018, le projet a donné lieu à plusieurs réalisations:

- Enquête de consommation alimentaire en République démocratique populaire lao:  
Des données ont été collectées sur tout le territoire, notamment dans les trois régions du pays, ainsi que dans six provinces et 12 districts. L'échantillon se composait au total de 2016 personnes et tenait compte de la nécessité de refléter la variabilité des régimes alimentaires en fonction des zones agroécologiques, du caractère urbain ou rural et des deux saisons. Il a été divisé entre la saison des pluies et la saison

sèche (1008 personnes interrogées dans chaque cas). L'échantillon correspondant à chaque tranche d'âge a été ventilé par sexe de façon à ce que les hommes et les femmes soient représentés équitablement. Les résultats de l'enquête sont désormais disponibles sur les plateformes de l'outil FAO/OMS de données sur la consommation alimentaire individuelle mondiale et de la Base de données regroupant des statistiques synthétiques sur la consommation alimentaire chronique au niveau individuel.

Les enfants de 3 à 11 mois consomment principalement du lait et des produits laitiers. Cette consommation décroît à mesure qu'ils grandissent: elle est de 259 grammes par jour entre 1 et 3 ans, de 88 grammes par jour entre 3 et 5 ans et de 31 grammes par jour entre 6 et 14 ans. En parallèle, on observe une importance croissante des céréales, dont la consommation s'établit à 200 grammes par jour entre 1 et 3 ans, 407 grammes par jour entre 3 et 5 ans et 526 grammes par jour entre 6 et 14 ans. Les céréales sont la catégorie d'aliments la plus consommée par les adultes (530 grammes par jour en moyenne).

La consommation de viande progresse également avec l'âge: 10 grammes par jour de 3 à 11 mois, 43 grammes par jour entre 1 et 3 ans, 63 grammes par jour de 3 à 6 ans, 115 grammes par jour de 6 à 15 ans et 152 grammes par jour chez les adultes. La viande de porc représente 50 pour cent de la viande consommée, tous types confondus. Les fruits occupent une place modeste dans la consommation alimentaire totale des enfants (46 grammes par jour), des adolescents (57 grammes par jour) et des adultes (72 grammes par jour).

L'eau plate est la boisson la plus consommée (97,2 pour cent) et la majorité de la population en boit au moins six fois par jour (à raison de 274,74 grammes à chaque fois). Les autres boissons très consommées sont, par ordre décroissant, le lait de soja, le café et l'eau aromatisée à l'orange. Les boissons sans alcool ne figurent pas parmi les boissons les plus consommées.

- **Harmonisation régionale des données sur la consommation alimentaire:**  
En 2018, un appui technique continu a été prêté à des pays afin qu'ils puissent cartographier leur classification des aliments au moyen de FoodEx2. L'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam ont donné leur accord pour le partage des données sur la consommation des aliments. Étant donné que l'ASEAN n'en est encore qu'à la construction d'un espace régional harmonisé, aux niveaux tant réglementaire que commercial, des difficultés se sont présentées au-delà des aspects techniques, en particulier aux points de vue de l'engagement, de l'expertise et de la disponibilité de chacun des acteurs pertinents pour ce qui était de diriger l'harmonisation dans chaque pays. De toute évidence, il est nécessaire qu'un chef de file émerge au niveau régional en matière d'harmonisation des données sur la consommation alimentaire, en espérant que ce rôle sera joué par le centre d'analyse des risques de l'ASEAN pour la sécurité sanitaire des aliments et les pays les plus avancés dans le domaine de la collecte et de l'analyse de données sur la consommation alimentaire.

## E. INFORMATIONS FINANCIÈRES

Cette section donne des informations sur les recettes et les dépenses en 2018. D'autres informations financières figurent dans le projet d'enquête de consommation alimentaire, car les recettes et les dépenses concernant ce projet en particulier sont gérées séparément des autres questions financières concernant les activités du FFC2. Les dépenses de personnel et les frais d'administration associés au Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex concernent ce projet en particulier et l'ensemble des activités. Ils figurent dans le rapport financier global du FFC2.

- **Recettes et dépenses du FFC2 en 2018**

Afin de donner un aperçu complet de la situation financière, cette section fournit des informations financières sur:

- les fonds reportés fin décembre 2017;

---

[1] FAO/WHO GIFT: [HTTP://WWW.FAO.ORG/GIFT-INDIVIDUAL-FOOD-CONSUMPTION/FR/](http://www.fao.org/gift-individual-food-consumption/fr/).

[2] CIFOLOSS: [HTTP://APPS.WHO.INT/PESTICIDE-RESIDUES-JMPR-DATABASE/DASHBOARD](http://apps.who.int/pesticide-residues-jmpr-database/dashboard).

- les contributions reçues en 2018;
- les dépenses consacrées au FFC2 en 2018;
- les dépenses liées à l'enquête de consommation alimentaire.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le FFC2 présentait un solde créditeur de 1 024 579 USD, reporté de 2017. Entre janvier et décembre 2018, sept pays membres et l'Union européenne ont versé des contributions pour un montant total de 2 300 849 USD (voir tableau 1).

<b>Tableau 1</b> <b>Contributions reçues entre le 1<sup>er</sup> janvier et le</b> <b>31 décembre 2018</b> <b>(USD)</b>	
Canada	81 037
Union européenne	249 737
Allemagne	174 848
Irlande	597 372
Japon	146 643
Malaisie	10 000
Pays-Bas	424 628
Nouvelle-Zélande	16 892
Norvège	349 692
États-Unis d'Amérique	250 000
<b>Total</b>	<b>2 300 849</b>

Les dépenses enregistrées au titre du Fonds fiduciaire du Codex sur la même période (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 2018) s'élevaient au total à 740 200 USD, y compris les dépenses d'appui au programme. Les dépenses ventilées par catégorie budgétaire figurent dans le tableau 2, ci-dessous.

<b>Tableau 2</b> <b>Dépenses effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le</b> <b>31 décembre 2018</b> <b>(USD)</b>	
Appui aux pays	223 244
Gestion des projets	624
Dépenses de personnel	431 177
Dépenses d'appui au programme	85 155
<b>Total (y compris les dépenses d'appui au programme)</b>	<b>740 200</b>

L'année 2018 était la troisième année d'existence du nouveau Fonds fiduciaire du Codex (FFC2), qui est toujours en période d'apprentissage et de développement. Les retards de mise en œuvre des projets dans les pays du cycle 1 et le temps qu'il a fallu aux pays du cycle 2 pour achever les documents de synthèse des projets et commencer la mise en œuvre expliquent le faible niveau des dépenses d'appui aux pays. Les mesures prises actuellement pour régler ces problèmes sont indiquées plus haut. Les dépenses de personnel sont fixes dans la mesure où le Secrétariat du Fonds fiduciaire continue de fonctionner avec un fonctionnaire technique et un fonctionnaire administratif.



- **Dépenses et recettes de l'enquête de consommation alimentaire en 2018**

En décembre 2015, un accord a été signé avec la Commission européenne afin que celle-ci apporte une contribution de 350 000 EUR (384 615 USD) au financement de l'enquête de consommation alimentaire. Les dépenses totales liées au projet s'élevaient à 437 693 USD (y compris les dépenses d'appui au programme) au 30 octobre 2018.

### Annexe 1 – Liste des pays remplissant les conditions requises

La liste des 105 pays remplissant les conditions requises, sous réserve d'un changement de statut ou de changement avec de nouveaux membres du Codex, comprend tous les pays ayant un IDH faible ou intermédiaire; les PEID à revenu faible ou intermédiaire et pays en développement sans littoral ayant un IDH élevé, PMA et pays à faible revenu sont indiqués **en gras**

Région du Codex					
Afrique (48)	Asie (16)	Europe (9)	Amérique latine et Caraïbes (17)	Proche-Orient (5)	Pacifique Sud-Ouest (10)
Afrique du Sud, <b>Angola</b> , <b>Bénin</b> , Botswana, <b>Burkina Faso</b> , <b>Burundi</b> , <u>Cabo Verde</u> , Cameroun, <b>Comores</b> , Congo, Côte d'Ivoire, <b>Djibouti</b> , <b>Érythrée</b> , Eswatini, <b>Éthiopie</b> , Gabon, <b>Gambie</b> , <u>Ghana</u> , <b>Guinée</b> , <b>Guinée-Bissau</b> , <b>Guinée équatoriale</b> , Kenya, <b>Lesotho</b> , <b>Libéria</b> , <b>Madagascar</b> , <b>Malawi</b> , <b>Mali</b> , Maroc, Maurice, <b>Mauritanie</b> , <b>Mozambique</b> , Namibie, <b>Niger</b> , Nigéria, <b>Ouganda</b> , <b>République centrafricaine</b> , <b>République démocratique du Congo</b> , <b>République-Unie de Tanzanie</b> , <b>Rwanda</b> , <b>Sao Tomé-et-Principe</b> , <b>Sénégal</b> , <b>Sierra Leone</b> , <b>Somalie</b> , <b>Soudan du Sud</b> , <b>Tchad</b> , <b>Togo</b> , <b>Zambie</b> , <b>Zimbabwe</b>	<b>Afghanistan</b> , <b>Bangladesh</b> , <b>Bhoutan</b> , <b>Cambodge</b> , <u>Inde</u> , Indonésie, Maldives, Mongolie, <b>Myanmar</b> , <b>Népal</b> , Pakistan, Philippines, <b>République démocratique populaire lao</b> , <b>République populaire démocratique de Corée</b> , <b>Timor-Leste</b> , Viet Nam	Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, <u>Kirghizistan</u> , <u>Macédoine du Nord</u> , Ouzbékistan, République de Moldova, <b>Tadjikistan</b> , Turkménistan	Belize, Bolivie, Cuba, Dominique, El Salvador, Grenade, Guatemala, Guyana, <b>Haïti</b> , <u>Honduras</u> , Jamaïque, Nicaragua, Paraguay, République dominicaine, Sainte Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname	Égypte, Iraq, <b>République arabe syrienne</b> , <b>Soudan</b> , <b>Yémen</b>	États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, <b>Îles Salomon</b> , <b>Kiribati</b> , Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, <b>Vanuatu</b>

#### Abréviations:

PMA – pays les moins avancés

IDH – indice de développement humain

Pays à faible revenu

PEID – petits États insulaires en développement

Pays en développement sans littoral

#### Sources des informations:

[https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/ldc\\_list.pdf](https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/ldc_list.pdf)

[http://hdr.undp.org/sites/default/files/2016\\_human\\_development\\_report.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/2016_human_development_report.pdf)

<http://data.worldbank.org/about/country-and-lending-groups>

<http://unohrrls.org/about-sids/country-profiles/>

<http://unohrrls.org/about-ldcs/country-profiles/>

## Annexe 2

### Informations sur le troisième cycle d'appel à propositions de candidatures

Le troisième cycle d'appel à propositions de candidatures s'est ouvert le 15 août 2018 et 105 pays remplissaient les conditions pour solliciter un appui. La date limite pour soumettre les candidatures au moyen du système en ligne était le 30 novembre 2018.

Le processus de candidature comprend les étapes suivantes:

- Dépôt des candidatures au moyen du système en ligne
- Première sélection par le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex en fonction des critères
- Transmission aux fonctionnaires régionaux FAO/OMS pour observations
- Évaluation par le Groupe d'examen technique en fonction des critères
- Transmission des recommandations du Groupe d'examen technique au Comité directeur
- Délibération et décision finale du Comité directeur
- Communication de la décision aux pays par le Comité directeur

Lors du troisième cycle, 30 candidatures ont été reçues de toutes les régions du Codex, dont deux candidatures de groupe. Vingt-huit candidatures remplissaient les critères de présélection, qui sont les suivants:

- La candidature a été soumise dans les délais
- La candidature a été soumise par le point de contact du Codex du pays ou du pays chef de file (pour les candidatures groupées)
- Toutes les coordonnées du point de contact du Codex chargé de la soumission ont été transmises
- Le formulaire de candidature dûment rempli et signé a été téléversé
- Le plan d'action dûment rempli a été téléversé
- Le budget dûment rempli a été téléversé
- Les tableaux récapitulatifs 5.1 et 5.2 de l'outil de diagnostic ont été téléversés

Deux candidatures ne remplissaient pas les critères de présélection car les documents supplémentaires demandés n'avaient pas été soumis au moyen du système en ligne.

La ventilation régionale des candidatures dûment remplies était la suivante:

- 12 de la région Afrique du Codex
- 6 de la région Asie du Codex (dont une candidature groupée)
- 2 de la région Europe du Codex
- 5 de la région Amérique latine et Caraïbes du Codex
- 3 de la région Proche-Orient du Codex
- 3 de la région Pacifique Sud-Ouest du Codex

Vingt-huit candidatures individuelles de pays et deux candidatures groupées ont été transmises aux spécialistes régionaux FAO/OMS de la sécurité sanitaire des aliments, pour observations. Un consultant/expert réalise actuellement une évaluation initiale de toutes les candidatures reçues, qui sera transmise au Groupe d'examen technique. Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants:

- preuves de collaboration intersectorielle lors de la préparation de la candidature;
- utilisation des résultats obtenus grâce à l'outil de diagnostic du Codex pour élaborer et justifier le projet;
- des objectifs clairs pour le projet;
- des produits de projet clairs, mesurables et pertinents et qui sont adaptés à la réalisation des objectifs du projet;
- des activités relatives au projet claires, spécifiques, réalisables et pertinentes et qui sont adaptées à la réalisation des produits du projet;
- des indications claires sur les délais et les responsabilités en ce qui concerne la réalisation des activités;

- des indications sur la manière dont la pérennité des résultantes sera assurée, une fois l'appui au projet terminée;
- un budget réaliste et acceptable, proportionné au plan d'action du projet;
- une évaluation de la qualité globale de la proposition.

Les recommandations du Groupe d'examen technique ont été transmises au Comité directeur, pour délibération.